

## **Résolution de soutien aux salariés de Constantin Martial & Cie : L'activité doit perdurer à Vernayaz et les emplois doivent être maintenus !**

PBM groupe qui a racheté il y a quelques années l'entreprise Constantin Martial & Cie spécialisée dans la fabrication d'éléments préfabriqués en béton, a décidé de mettre fin à cette activité à Vernayaz en sacrifiant trente-trois emplois détenteurs d'un précieux savoir-faire.

Ce faisant PBM groupe va faire disparaître des compétences techniques accumulées depuis la création de l'entreprise en 1961 !

Cela fait donc de 60 que l'entreprise fait partie du paysage de la construction valaisanne. Elle appartient de fait tant au paysage qu'au patrimoine industriel du Valais !

Combe du cynisme, si PBM groupe va bel et bien stopper la production à Vernayaz en sacrifiant 33 salariés, elle va néanmoins, toujours sous la raison sociale de Constantin continuer à être active sur le marché en important cependant les éléments de béton préfabriqués qui étaient jusqu'à maintenant fabriqués à Vernayaz !

Par ce tour de passe, véritable usurpation et spoliation d'une réputation et d'un savoir-faire construits en plus de 60 ans, PBM groupe trompe également sa clientèle qui serait persuadée de faire marcher l'économie locale en achetant des éléments en béton estampillés "Constantin" alors que ceux-ci n'auront de local que le nom !

Le fait que PBM groupe souhaite rester actif dans le bassin commercial de l'entreprise Constantin Martial & Cie démontre qu'il y existe donc un marché pour ses produits.

Sur la base de ce constat, par cette résolution nous demandons que :

- PBM groupe étudie toutes les possibilités qui permettent de maintenir l'activité actuelle et les emplois sur le site de Vernayaz.
- A cas où PBM groupe devait effectivement faire disparaître le savoir-faire accumulé en plus de 60 ans et sacrifier ainsi les 33 emplois, un plan social à la hauteur du préjudice subi par les salariés devrait être mis sur pied par PBM groupe.